



JEAN-PIERRE SUEUR
 SECRÉTAIRE D'ÉTAT
 MAIRE D'ORLÉANS

15 juin. "Aline Korenbajer, née à Paris le 31 août 1939. Elle est arrêtée avec sa mère le 16 juillet 1942. Toutes les deux sont internées dans le camp de Beaune-la-Rolande. Elles font partie du convoi n°25 du 28 août 1942, destination Auschwitz-Birkenau. Comme tous les enfants du convoi, Aline est gazée dès son arrivée". Telle est la courte biographie d'Aline, dont nous n'oublions plus le visage qui, sur les affiches, nous invite à venir visiter à la mairie d'Orléans l'exposition intitulée "Histoire et Mémoire", que nous inaugurons en ce jour mémorable où s'ouvrent aussi les portes du "Centre de recherche et de documentation sur les camps d'internement et la déportation juive dans le Loiret", situé dans l'ancienne maison Desaux, près de Saint-Pierre-le-Puellier. Pourquoi cette initiative, prise

par les villes de Beaune-la-Rolande, de Pithiviers et d'Orléans? Parce que nous ne devons pas oublier les 18 000 juifs détenus dans le Loiret entre 1941 et 1943, ni les milliers d'enfants qui, parmi eux, ont connu le sort d'Aline. Merci à Hélène Mouchard-Zay qui a porté ce sujet et a su unir les énergies. Merci à Simone Veil qui a bien voulu présider ces manifestations et qui a su trouver les mots justes pour évoquer la responsabilité de Vichy dans ces événements, pour demander que l'on regarde le passé avec lucidité, que l'on n'oublie rien. Nous avons tous ressenti combien ces paroles, à l'opposé de toute forme de revanche, étaient tournées vers l'avenir. Construire un avenir de paix suppose que l'on sache regarder le passé en face. Sur le carnet que lui tend une petite fille, qui doit avoir quatre ou cinq ans de plus qu'Aline, Simone Veil écrit : "N'oublie pas". Cette petite fille aurait pourtant de nombreuses raisons d'oublier ce qu'elle n'a jamais connu. Mais le devoir de mémoire est collectif. Il s'applique, au-delà du temps et des générations, à la nation tout entière. C'est pourquoi il est oeuvre d'avenir.

19 juin. Une "barre" de neuf étages s'effondre en un instant dans le quartier de la Borde-aux-Mignons. Je comprends l'émotion que cet événement peut susciter chez tous ceux qui ont vécu une part de leur vie dans ces appartements réduits en poussière. Et je dirai tout net qu'une telle opération n'est

pas un motif de satisfaction, puisqu'elle marque l'échec d'un certain urbanisme. Je ne jetterai pourtant pas la pierre aux élus qui ont construit ces logements, à une période où il fallait répondre rapidement à des besoins considérables. Mais si nous avons choisi de démolir certains immeubles, c'est parce que nous avons calculé que la rénovation profonde de ces bâtiments aurait coûté aussi cher, ou plus cher, que des constructions neuves. Comme nous nous y étions engagés, les constructions ont d'ailleurs précédé les démolitions. Notre objectif est ambitieux. Il ne s'agit pas de faire des rénovations superficielles, qui ne durent qu'un temps. Il ne s'agit pas de remettre un coup de peinture. Nous voulons refaire ces quartiers, en profondeur, de façon à ce qu'ils soient modernes, dignes de notre époque, et qu'on y vive mieux.

29 juin. L'été est là. Le festival de jazz va ouvrir ses portes. Un vaste programme d'activités sportives et de loisirs en direction des jeunes a été mis au point. Jamais nous n'aurons offert autant d'expositions en un seul été. Je souhaite que cet été soit pour tous les Orléanais l'occasion de mieux profiter de toutes les richesses qu'offre notre cité, de les partager avec les visiteurs qu'ils recevront. Son histoire, son cadre naturel, son animation culturelle et sportive, son goût de l'innovation sont autant d'atouts pour notre ville. Et l'été est une saison privilégiée pour défendre et promouvoir Orléans!